Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMUMNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRETE

du 11 avril 2024

Portant ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement de la rue de Coubertin et de l'allée Jean Bouin à Limoges et désignation d'un commissaire enquêteur

N°25102

*Le Président de Limoges Métropole,*

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code de la voirie routière et notamment ses articles L.141-3, R.141-4 à R.141-10,

**VU** le Code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles L. 134-1 et suivants,

**VU** la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur fixée pour le Département par le tribunal administratif,

**CONSIDERANT** la nécessité de déclasser du domaine public la rue de Coubertin et l'allée Jean Bouin sur la commune de Limoges,

***ARRETE***

**ARTICLE 1er** : Il sera procédé, par Limoges Métropole, du lundi 27 mai 2024, 8h30 au jeudi 13 juin 2024, 17h00, soit pendant 18 jours consécutifs, à une enquête publique portant déclassement de la rue Coubertin et de l'allée Jean Bouin, sur la commune de Limoges.

**ARTICLE 2** : Le dossier relatif à l'enquête prescrite à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête au siège de la Communauté Urbaine et à la mairie de Limoges, pendant les jours et heures d'ouverture.

- Mairie de la commune de Limoges, dans les locaux de la Direction de l'Action Foncière et Immobilière situés au 31 avenue Baudin à Limoges, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
- Au siège de Limoges Métropole, situé au 19 rue Bernard Palissy, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la Communauté urbaine Limoges Métropole : www.limoges-metropole.fr. Toute personne pourra, pendant toute la durée d'enquête sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Président de la Communauté urbaine Limoges Métropole au siège de la Communauté urbaine, 19 rue Bernard Palissy, CS 10001, 87031 Limoges Cedex 1.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête mis à disposition dans les lieux évoqués ci-dessus, ou les adresser au commissaire enquêteur :

- soit par écrit au siège de Limoges Métropole :
  Communauté urbaine Limoges Métropole
  19 rue Bernard Palissy
  CS 10001
  87031 Limoges Cedex 1
- soit par voie électronique à l'adresse enquetepublique.pem.beaublanc@limoges-metropole.fr jusqu'au jeudi 13 juin 2024. Le commissaire enquêteur les visera et les annexera audit registre.

**ARTICLE 3** : M. Clarisse ROUGIER, Directeur des ressources humaines à la SNCF à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête susvisée.

ARRÊTÉ

# ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement de la rue de Coubertin et de l'allée Jean Bouin à Limoges et désignation d'un commissaire enquêteur

**1 DOCUMENT** - *Publié le 11 Avril 2024*

**ARR_25102_ENQUETE_PULIQUE.pdf**
(.pdf, 167,7 Ko)

**TÉLÉCHARGER**